



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 22 mars 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Régulation du marché du lait : Stéphane LE FOLL rencontre producteurs et transformateurs

—

A l'initiative de la France, le Conseil agriculture a donné la possibilité aux acteurs de la filière laitière de s'organiser pour réduire les volumes produits afin d'envoyer un signal de stabilisation aux marchés.

Une semaine après un Conseil agriculture décisif pour éleveurs européens, Stéphane LE FOLL a pris l'initiative de réunir les acteurs de la filière laitière française afin d'envisager dès à présent les modalités concrètes de mise en œuvre de cette régulation temporaire.

L'interprofession a fait part au ministre de sa pleine mobilisation tout en indiquant que la mesure, pour être efficace, devait se mettre en place au niveau européen. Le Ministre les a assurés de sa détermination à mobiliser l'ensemble des Etats membres pour que chacun prenne sa part de responsabilité pour que le dispositif (article 222 de l'organisation commune de marché) porte ses fruits. Il les a également encouragés à formaliser leurs propositions au plus vite afin de les partager avec leurs homologues européens, ce qu'ils ont accepté. Une nouvelle réunion se tiendra début avril.

Le Ministre a déclaré : « Il nous faut agir vite et je suis aux côtés de la filière laitière pour répondre à l'urgence de la situation et construire avec eux des solutions adaptées à la crise de surproduction ».

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr

 @Min_Agriculture